

## Les promesses électorales de NOTRE VIE GOURMANDE

À quelques semaines des élections présidentielles, **NOTRE VIE GOURMANDE**, enseigne commerciale du groupe **BIOVAD**, vous adresse un document dont la présentation rappelle celle d'une carte d'électeur.

Cette « carte éligible au gain, certifie que votre gain « un chèque à recevoir » est validé et confirmé par huissier de justice ». La mention, « votre chèque de 16 500 € », est accompagnée d'astérisques.

La lecture du règlement apporte de nombreuses réserves à cette annonce de gain : *« Cette publicité est destinée à attirer l'attention des consommateurs sur le mailing joint. Le caractère ludique est l'esprit même de cette opération. Cette opération fait appel au sens de l'observation, aux facultés d'analyse et d'une manière générale à l'intelligence de tous ceux qui souhaitent participer à ce jeu. »*

En fait, la promesse électorale d'un gain de 16 500 € ne concernera qu'un heureux gagnant. Les autres participants seront destinataires d'un superbe chèque-achat de 2 € à valoir sur une prochaine commande.

Face à une telle générosité, le Réseau anti-arnaques conseille de s'abstenir.